



PARTI DES TRAVAILLEURS

Lomé, le 15 novembre 2012

Au Collectif « SAUVONS LE TOGO ! » 351
angle, rue Okémédji Avenue de la Libération Tokoin
Ramco B. P. 1202 Lomé

Objet : Retrait du CST Chers

amis,

Le Parti des travailleurs tient à vous notifier formellement par la présente son retrait du Collectif « SAUVONS LE TOGO ! » pour cause de profond désaccord avec le processus actuellement engagé vers la tenue d'un dialogue politique avec le régime RPT/UNIR.

En effet, comme nous n'avons jamais cessé de vous le rappeler tout au long de ces neuf mois de combat commun, le Parti des travailleurs, qui est le produit de l'évolution de l'ancienne Organisation des travailleurs du Togo pour la démocratie (OTTD), ne s'est jamais associé, ni de près, ni de loin, à la tenue de ces rencontres qui n'ont été que des marchés de dupes.

En effet, depuis plus de 21 ans, ces « dialogues » n'ont invariablement servi qu'à légitimer les coups de force du régime RPT et à le sauver face aux mobilisations du peuple togolais pour en finir avec sa domination.

C'est fort de ce constat que, lors de l'élaboration de notre « Plate citoyenne pour un Togo démocratique », nous avons contribué à caractériser les 17 dialogues qui s'étaient tenus depuis lors comme suit :

« Ce régime ne put être sauvé de la disparition que par des compromis qui intervinrent à travers une série de négociations, dialogues et accords qui ont imposé les élections en tant que mode préférentiel de dévolution du pouvoir politique comme dans les pays de tradition démocratique. En témoigne leur succession comme suit :

1. *Négociations Front des associations pour le renouveau (FAR)/Eyadéma (mars - avril 1991) ;*
2. *Accords du 12 juin 1991 mettant fin à la 1^{ère} grève générale illimitée et concédant la tenue de la conférence nationale ;*
3. *Conférence nationale souveraine (juillet-août 1991) ;*
4. *Nouveau Contrat social (30 décembre 1991) ;*
5. *Accords de la « Commission mixte paritaire » (28 juillet 1992) ;*
6. *Négociations de Colmar (8 février 1993) ;*
7. *Accords de Ouagadougou 1 et 2 (mars -juillet 1993) ;*
8. *Négociations RPT/CAR/UTD au lendemain des élections législatives aboutissant à la mise en place d'un gouvernement finalement dirigé par le leader de l'UTD (avril-mai 1994) ;*
9. *Accord RPT/Opposition pour l'organisation de l'élection présidentielle de juin 1998 ;*
10. *Accord Cadre de Lomé (ACL) juillet 1999] ;*
11. *22 engagements gouvernement RPT/ Union européenne, avalisés par l'opposition togolaise (14 avril 2004) ;*
12. *Accord politique de base (14 juillet 2006) ;*
13. *Accord politique global (APG) (20 août 2006) ;*
14. *CPDC (mars 2009) ;*
15. *CPDC rénové (décret du 14 septembre 2011) ;*
16. *Discussions gouvernement/ partis parlementaires (février-mars 2012). (...)*

A l'heure du bilan, force est de constater que depuis cette année 1990, la quinzaine de dialogues ayant servi de base à l'organisation des échéances électorales qui se sont succédé jusqu'à ce jour, n'ont pu faire de celles-ci que des mascarades électorales dont les résultats sont toujours contestées par les populations. s'insurgeant contre la falsification du verdict des urnes. »

Dans ces conditions, si le Parti des travailleurs s'est associé à l'envoi de cette Plateforme au gouvernement RPT/UNIR, c'est parce qu'il savait d'avance qu'il n'y répondrait pas favorablement ou ne voudrait tout simplement

49, Avenue de Calais - Nyékonakpoè - Lomé (Togo) - B. P. 1700 - Tél : (228) 98 13 99 88 - E-mail : pt-togo@hotmail.fr

pas en discuter, car chacune et l'ensemble de ses exigences entre en contradiction avec le maintien de ce régime qui n'est fondé que sur l'arbitraire, la dictature, les coups de force.

C'est d'ailleurs la preuve que ce régime a effectivement administré en déchaînant la plus sanglante répression contre les manifestations pacifiques que nous avons organisées pour appuyer notre plateforme notamment :

- la répression barbare contre la marche pacifique et le sit-in des 12 et 13 juin 2012 au Carrefour Deckon avec un bilan de 2 morts : Mme AMEKOU DJI Améyo Yvonne Mariette et de TOGBEVI Ami ;

- la répression barbare contre la marche pacifique du 21 juin à Sokodé qui occasionna la mort de Yao DABLE, vieux retraité de 70 ans battu à mort ;
- la répression barbare contre nos meetings au Stade Terrainvi de Bènglato ;
- la répression barbare contre la marche pacifique des 21 et 22 août 2012 au quartier Bè ;
- la répression barbare contre la marche pacifique du vendredi 5 octobre 2012 au quartier Bè ;
- la répression barbare contre le sit-in d'ASVITO au ministère des droits de l'Homme.

Quelle pensée avoir pour tous les morts, mutilés et blessés alors occasionnés au moment où il est question d'aller discuter avec les commanditaires des actes de violence aveugle qui les ont emportés ou meurtris ?

Et c'est face à ce déchaînement de violence aveugle que, fort du constat de l'incapacité de ce régime à répondre aux revendications de notre Plateforme dont la légitimité s'est imposée aux yeux de tous, nous avons décrété que Faure Essozimna GNASSINGBE est incapable de continuer à gouverner le Togo.

Avec raison, nous en avons alors appelé à la désobéissance civile pour le contraindre à quitter le pouvoir, position que nous n'avons pas manqué de faire connaître aux représentants de la dite Communauté internationale qui n'ont cessé de multiplier pressions et pièges pour sauver la mise au régime RPT comme ils n'ont d'ailleurs jamais cessé de le faire depuis l'ouverture de la crise togolaise par le soulèvement populaire du 5 octobre 1990.

Mais, singulièrement depuis que l'activité commune se développe avec la Coalition ARC-EN-CIEL, toute une série de dysfonctionnements tendant à remettre en cause les règles démocratiques de notre fonctionnement nous ont progressivement fait dévier de ces justes positions pour lesquelles le peuple togolais n'a cessé de nous apporter son plein soutien en nous faisant glisser insidieusement, sans véritable débat de fond, vers la recherche d'un dialogue sans (ou avec peu) de conditions avec le régime RPT.

C'est ce dont témoigne l'envoi d'une lettre de demande d'ouverture de dialogue à Faure GNASSINGBE signée par notre coordinateur et les responsables de la Coalition ARC-EN-CIEL, dans l'ignorance de l'écrasante majorité des composantes du CST qui n'ont eu aucun débat interne à ce sujet alors que tant l'opportunité d'une telle initiative que la prise d'une décision de cette importance auraient dû être débattues en séance plénière, comme l'exige formellement notre plateforme d'organisation.

Bien que la majorité de ses composantes s'est vigoureusement désolidarisée de cette façon de placer ainsi l'ensemble du CST devant le fait accompli, le débat autour de la question de ce nouveau dialogue avec le régime RPT n'a cessé d'évoluer dans un malaise grandissant qui a vu, de façon fort curieuse, les différentes composantes de notre collectif se rallier, les unes après les autres, à sa tenue par rapport à laquelle ils avaient pourtant des fortes réticences jusque-là.

Ainsi donc, c'est la presque totalité des composantes du CST qui en est finalement venue à adhérer à la position qu'une réponse favorable soit envoyée l'invitation au dialogue que le régime RPT/UNIR a adressée au CST par une lettre du Premier Ministre pour une rencontre ce vendredi 16 novembre à 9H.

C'est pourquoi, considérant que, depuis le départ jusqu'aux toutes dernières réunions, nous n'avons cessé de réitérer qu'un engagement du CST dans la voie d'un quelconque dialogue avec le régime RPT/UNIR délierait le Parti des travailleurs de l'appartenance au cadre organisé qu'il constitue, nous nous devons de tirer toutes les conséquences de l'engagement de la majorité du CST dans la voie d'un énième dialogue avec le régime RPT/UNIR. A cet effet, nous vous informons que le Parti des travailleurs se retire du CST et vous demande de considérer la présente comme une lettre de démission de sa structure organisée.

Ce n'est pas sans regret que nous devons en venir à une telle décision après tous ces mois de combat que nous avons ensemble menés mais, en politique, notre action est d'abord et avant tout guidée par les principes que nous nous sommes librement donnés et que nous nous attachons à respecter avec une certaine rigueur depuis notre constitution, avec l'unique préoccupation de rester fidèles aux intérêts du peuple togolais.

En vous assurant de notre détermination à combattre pour en finir avec le règne de la dictature sanglante du clan des GNASSINGBE au Togo, nous vous prions de croire en notre certitude que la mobilisation du peuple togolais finira par arracher son inéluctable libération.

Pour le Parti des travailleurs, Le Secrétaire
chargé de la coordination

Claude AMEGANVI